

# ANIMATEUR SPORT SANTÉ 2.0

« Appropriation des recommandations et de l'écosystème Sport-Santé »

Opération collective  
AFDAS



Formation sans certification



Appréciation des participants

3,90 / 4,00

La fédération, pionnière du concept « Sport-Santé », vous propose une formation complète en adéquation avec les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé et un accès à des outils d'information dans le domaine de la santé tel que l'alimentation, le stress, le sommeil afin d'accompagner les licenciés vers un mode de vie sain et actif.



## Date

Du 17 février au  
27 avril 2026



## Lieu de formation

Formation Mixte  
Présentiel Aix-en-Provence  
et Distanciel



## Durée

17 heures



## Effectif maximum

25 stagiaires



## Inscription avant

09 janvier 2026



## Public

- Animateur souhaitant approfondir ses connaissances et compétences vers une animation plus qualitative en prenant en compte les recommandations de la Haute Autorité de Santé et dans l'information aux pratiquants sur des sujets de santé (alimentation, stress, sommeil...) pour les accompagner vers l'adoption de comportements pour une vie saine et active.



## Objectifs de la formation

- S'approprier les leviers motivationnels pour les pratiquants dans une démarche qualitative d'accueil et de fidélisation du pratiquant.
- Concevoir des Packs Sport-Santé notamment au travers de l'animation de séances mixtes adaptées.
- Approfondir ses connaissances en matière de sport et de santé par l'appropriation des outils élaborés par la FFEPGV.



## Pré-requis

- Être licencié à la FFEPGV - Saison 2025-2026
- Être titulaire du CQP ALS option AGEE.  
Ou titulaire d'un diplôme professionnel dans le champ sportif (CQP, BPJEPS, STAPS, etc.).  
Ou titulaire d'un diplôme professionnel du secteur danse (CQP Animateur Danse, Diplôme d'État de Danse).
- Être à jour de sa carte professionnelle d'Éducateur Sportif : <https://recherche-educateur.sports.gouv.fr>



## Contenus de la formation

- Les recommandations de pratique en activité physique de la Haute Autorité de Santé pour les publics adulte - senior et APA.
- Le Pack Sport-Santé et la séance mixte FFEPGV associée.
- La posture de l'animateur dans son utilisation de l'écosystème Sport-Santé FFEPGV afin d'informer les pratiquants pour un mode de vie sain et actif.
- La découverte des outils de l'écosystème Sport-Santé (podcast sur l'alimentation - fiche sur le stress...) - Approche théorique et mise en pratique de la motivation des différents pratiquants adultes - senior et APA.
- Les tests de la condition physique au service de la progression et du maintien de la motivation du pratiquant.
- Focus sur le public enfant : ses besoins et ses particularités.



## Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à cette formation. Faites le nous savoir : nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.



## Moyens techniques et pédagogiques

- Apports théoriques et techniques, supports écrits et numériques.
- Capsule de formation digitale.
- Classe virtuelle de régulation et de mutualisation.
- Diaporama de présentation.
- Documents théoriques.
- Chaque formation FOAD est accompagnée par un référent technique dédié, chargé d'assurer le support et l'assistance technique nécessaire tout au long du parcours de formation.



## Outils de formation

- Partage entre apprenants via une équipe Teams. Diaporamas contenus théoriques.
- Se munir d'un ordinateur portable.
- Outils Sport-Santé FFEPGV et écosystème Sport-Santé FFEPGV.



## Durée et déroulé de la formation : 17h00

- En centre de formation - Mardi 17 février (vacances scolaires) - de 9h00 à 17h00 - 7h00
- Classe Virtuelle N°1 - Lundi 09/03/2026 - de 12h30 à 14h30 - 2h00
- Classe Virtuelle N°2 - Lundi 23/03/2026 - de 12h30 à 14h30 - 2h00
- Classe Virtuelle N°3 - Lundi 27/04/2026 - de 12h30 à 14h30 - 2h00
- Distanciel - 4h00 - Appropriation théorique asynchrone - Livrable à produire

**Total formation du 16 février au 27 avril 2026 = 17h00 + Mise en situation professionnelle**



## Directeur de formation formateurs et/ ou intervenants

- Directeur de Formation : CTR EPGV PACA
- Intervenant expert



## Modalités de validation

### L'évaluation formative portera sur :

- Partage d'expériences et mutualisation de bonnes pratiques.

### La validation de la formation comporte les modalités suivantes :

- Suivre l'ensemble du cursus de formation comprenant la mise en situation professionnelle.
- Complétude des capsules de formation et avoir répondu favorablement à l'ensemble des livrables.
- Questions orales lors du bilan.



## Modalités de certification

- Formation non certifiante



## Diplôme remis

- Attestation fédérale Formation animateur « **Actualisation Sport-Santé** »



## Bénéfices métiers

- Un approfondissement dans l'appropriation du concept Sport-Santé et des recommandations de pratique en activité physique pour animer vos séances de manière qualitative et en lien avec tous les publics.
- L'accès à un écosystème fédéral Sport-Santé dans lequel vous trouverez des outils d'information de santé (alimentation, stress, sommeil...) pour accompagner vos pratiquants vers un mode de vie sain et actif.



## Pour aller plus loin ...

- Nous vous conseillons de suivre la formation « Equilibre alimentaire et activité physique » pour approfondir vos connaissances dans les conseils aux pratiquants notamment en matière de diététique.



## Points forts

- L'accès à distance via des temps synchrones et asynchrones. La formation proposée va vous permettre de donner du sens à l'activité et d'apporter un bien-être mental, social et physique aux pratiquants au plus proche des recommandations de pratique d'APS
- Elle vous permettra d'accompagner les pratiquants vers une autonomie
- La nouveauté de l'écosystème Sport-Santé.
- La mutualisation des bonnes pratiques entre pairs.



## FRAIS DE FORMATION

### Pour les animateurs sportifs salariés EPGV

- Frais d'inscription : **30 €**
- Supports pédagogiques : **15 €**
- Frais pédagogiques : Pris en charge dans le cadre d'une action collective Afdas
- Frais annexes (hébergement, restauration) : en attente des conditions AFDAS



## FINANCER SA FORMATION

### Pour les animateurs sportifs non salariés EPGV

- Frais d'inscription : **30 €**
- Supports pédagogiques : **15 €**
- Frais pédagogiques : **544 €**
- Frais annexes (hébergement, restauration) **non** pris en charge par le COREG EPGV PACA.



## Comment s'inscrire à cette formation

- S'inscrire : En allant sur le site Internet du Comité Régional EPGV PACA : [www.coregepgvpaca.fr](http://www.coregepgvpaca.fr), dans la rubrique FORMATION : choisir la formation qui m'intéresse et s'inscrire directement en ligne.

[Je m'inscris](#)

- Besoin de plus d'informations : vous souhaitez obtenir plus d'informations, posez nous vos questions ou prenez un rendez-vous téléphonique avec un formateur, en allant sur le site Internet du Comité Régional EPGV PACA : [www.coregepgvpaca.fr](http://www.coregepgvpaca.fr), dans la rubrique FORMATION : choisir la formation qui m'intéresse et cliquez sur :

[Besoin d'infos](#)

- Le positionnement : Le stagiaire participera à un temps de positionnement permettant d'identifier : ses motivations, ses besoins et attentes, ses expériences professionnelles et le projet professionnel, ses connaissances initiales dans le domaine de la formation d'adultes. L'objectif du positionnement est de répondre au mieux aux besoins du stagiaire en adaptant le parcours de formation.

- Après votre inscription en ligne : Vous recevrez votre dossier d'inscription par Email contenant le devis de formation, le contrat ou la convention de formation, le plan individuel de formation ainsi que la fiche d'inscription. Seuls les dossiers complets seront acceptés. Ils seront enregistrés par ordre d'arrivée en fonction du nombre limite de places.

- Pour les personnes avec prise en charge AFDAS : Le dossier d'inscription sera adressé par Email aux dirigeants de l'association (copie au stagiaire) pour saisir la demande d'aide financière en ligne. En cas de difficultés pour la saisie de prise en charge professionnelle sur votre espace AFDAS, votre Comité régional EPGV PACA est à votre service pour vous aider dans votre démarche.



## Infos et renseignements

COREG EPGV PACA

04.42.95.02.11

[paca@comite-epgv.fr](mailto:paca@comite-epgv.fr)

[www.coregepgvpaca.fr](http://www.coregepgvpaca.fr)

8 Rue du Grand Logis

13 770 VENELLES